



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Biennale du livre d'histoire 2012, prise en charge de frais de séjour, de transport et d'honoraires

DEL-2012-021

Numéro de la délibération : 2012/021

Nomenclature ACTES : Domaines de compétences, culture

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 08/02/2012

Date de convocation du conseil : 02/02/2012

Date d'affichage de la convocation : 02/02/2012

Début de la séance du conseil : 19 heures

Président de séance : M. Jean-Pierre LE ROCH

Secrétaire de séance : Mlle Julie ORINEL

Étaient présents : M. Bernard BAUCHER, M. Yovenn BONHOURE, M. Loïc BURBAN, Mme Nelly BURLLOT, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, M. Pierre GIRALDON, Mme Ghislaine GOUTTEQUILLET, Mme Anne-Marie GRÈZE, Mme Stéphanie GUÉGAN, M. Jean-Paul JARNO, M. Jean-Luc LE BELLER, M. Joël LE BOTLAN, M. Daniel LE COUVIOUR, M. Henri LE DORZE, M. Alain LE MAPIHAN, Mme Sylviane LE PAVEC, M. Jean-Pierre LE ROCH, Mme Christine LE STRAT, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, Mlle Julie ORINEL, M. Jean-Jacques PARMENTIER, Mme Elisabeth PÉDRONO, M. Yvon PÉRESSE, Mme Annie PESSEL, Mme Martine PIERRE.

Étaient représentés : M. Gérard DERRIEN par Mme Christine LE STRAT, Mme Florence DONATO-LEHUÉDÉ par Mme Elisabeth PÉDRONO, Mme Laëtitia LE DOARÉ par Mme Anne-Marie GRÈZE, Mme Maryvonne OLIVIERO par Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, Mme Françoise RAMEL-FLAGEUL par M. Pierre GIRALDON

Étaient absents : M. Claude LE BARON, Mme Nicole ROUILLARD

Biennale du livre d'histoire 2012, prise en charge de frais de séjour, de transport et d'honoraires

Rapport de Monsieur Christophe MARCHAND

Dans le cadre de la Biennale du Livre d'histoire 2012 qui se tiendra les 23, 24 et 25 mars sont organisées des animations (rencontres, conférences, dédicaces, ateliers, expositions, etc.) occasionnant des remboursements de frais de séjour et de transport, ainsi que le versement d'honoraires pour quelques interventions spécifiques ayant demandé un travail de préparation approfondi et personnalisé.

Nous vous proposons :

- de prendre en charge les frais d'hébergement et de restauration des intervenants, soit directement (sur factures) soit indirectement (sur la base des tickets restaurants),
- de rembourser les frais de route sur la base de 0,32 euros du kilomètre, d'acheter ou de rembourser sur présentation les billets de transport des auteurs et divers intervenants,
- de verser des honoraires à Monsieur Jean-Marc Moriceau (spécialiste de l'histoire du loup) pour un montant de 200 euros , à Monsieur Jean-Baptiste de Panafieu, (auteur scientifique) pour un montant de 800 euros rémunérant deux conférences l'une pour un public adultes et l'autre pour un public collégiens et lycéens.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 9 février 2012

**LE MAIRE
Jean-Pierre Le Roch**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LE MAIRE
Jean-Pierre Le Roch**